

Guide des bonnes pratiques à adopter face aux risques numériques



Guide des bonnes pratiques à adopter face aux risques numériques

Issu des premiers constats réalisés par les référents de l'ANSSI en région, le guide d'élaboration en 8 points clés d'une charte d'utilisation des moyens informatiques et des outils numériques est une première réponse apportée aux PME et ETI.

Ce nouveau guide constitue le point de départ indispensable pour la mise en place ou de la réactualisation des bonnes pratiques à adopter face aux risques numériques.

S'il s'adresse avant tout aux PME et ETI, ce guide ne manquera pas également d'intéresser l'ensemble des organisations invariablement soumises aux mêmes problématiques.



PDF

Charte d'utilisation des moyens informatiques et des outils numériques

734.06 Ko

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Charte d'utilisation des moyens informatiques et des*

*outils numériques – Le guide indispensable pour les PME et ETI
| Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information*